

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION ACTIVAL

TRAVERSEE DES PYRENEES ? OU EN SOMMES NOUS ?

De nombreuses rumeurs tendent à laisser penser que le projet de nouvelle Traversée des Pyrénées ne ferait plus planer de menace sur la vallée des Gaves et ceci, au détriment de la vallée d'Aure. De plus, dans le contexte actuel de difficultés budgétaires que connaît l'Europe, certains estiment que ce projet pourrait ne pas voir le jour.

En fait, hors ces rumeurs et en dépit des allégations de D. BUSSEREAU, Ministre des transports, à l'été 2008 assurant que « la TCP n'était pas à l'ordre du jour, ni à court ni à long terme », la France et l'Espagne mettent en place un GEIE (Groupement Européen d'Intérêt Economique) - officialisé ce mois de septembre 2009- chargé de la coordination, la poursuite et l'achèvement des études en cours.

Parallèlement le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et la région Midi-Pyrénées ont rencontré cet été le ministre. Ils remettront cet automne les conclusions d'une étude de 150 000 € pour promouvoir le projet et évaluer les retombées économiques en vallée d'Aure et plateau de Lannemezan.

Mais au final le choix des tracés appartient à la décision politique des Etats.

Rappelons que l'Espagne principal promoteur de ce projet, sera à la présidence de l'Europe dès 2010. A cette occasion elle ne manquera pas de remettre ce projet d'infrastructure ferroviaire à l'ordre du jour de la construction européenne des transports.

A propos de la procédure de concertation publique en cours, nous nous interrogeons sur la méthode utilisée par les pouvoirs publics:

D'une part, cette concertation ne porte que sur les modalités de mise en œuvre du projet, sans jamais remettre en cause le principe même qui le fonde. Déni du débat de fond ? nous tenons à ce que soit posé la question de la légitimité de la construction d'une nouvelle Traversée des Pyrénées ! Est-elle nécessaire, ? Est-elle utile ? N'y aurait-il pas de solutions alternatives ?

D'autre part, à quoi servent les instances de concertation, d'Enquête d'utilité publique et de « Débat public » institutionnel qui ne font qu'acter la réalisation d'un projet et donc justifier auprès de la population des choix politiques déjà ficelés ?

La pertinence de la réflexion politique doit s'exercer en amont du projet, quand toute solution alternative est encore possible !

Puisque il s'avère que le dispositif consultatif tente d'escamoter le véritable débat de fond sur la TCP en ne laissant aucun espace décisionnel au public, ACTIVAL, soutenue par EPINE et ATTAC 65 décide d'organiser ce « Débat préalable » nécessaire sous la forme d'un **Forum** qui se tiendra à la **Salle des Fêtes de Lourdes, les 26 et 27 septembre** prochains à partir de 9 h.

Seront présents à la tribune de ce forum, des intervenants spécialisés dans le domaine scientifique, économique et écologique, juridique, d'aménagement de territoire, des transports pour apporter leur compétence sur le sujet.

Afin que ce débat reflète toute la diversité d'opinions, nous avons également invité à ce joindre à nous différentes associations favorables à ce projet, ainsi que les élus qui le soutiennent. Nous souhaitons qu'ils viennent s'exprimer pour défendre les idées qui justifient leur choix,- nous avons réitéré notre invitation à ceux d'entre eux qui ne nous ont toujours pas répondu - ; car à l'issue de ce débat ouvert et contradictoire nous souhaitons que les populations concernées puissent mieux se saisir de la complexité des enjeux d'un tel débat.

Nous comptons sur la participation d'une large assistance régionale à ce forum pour nous soutenir dans cette démarche de dialogue et de clarification, seul garant de la transparence démocratique dans ces choix controversés